



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 16ème législature

### Carences en équipements sportifs en Seine-Saint-Denis

Question orale n° 438

#### Texte de la question

Mme Soumya Bourouaha interroge Mme la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques sur les carences en équipements sportifs dans le département de la Seine-Saint-Denis à la veille des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

#### Texte de la réponse

##### ÉQUIPEMENTS SPORTIFS EN SEINE-SAINT-DENIS

**Mme la présidente.** La parole est à Mme Soumya Bourouaha, pour exposer sa question, n° 438, relative aux équipements sportifs en Seine-Saint-Denis.

**Mme Soumya Bourouaha.** Le 26 juillet 2024 débutera la grande fête populaire que sont les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris 2024, événement d'envergure mondiale. Ces jeux, particulièrement attendus, constituent une chance pour la Seine-Saint-Denis, où se dérouleront plusieurs compétitions.

La Seine-Saint-Denis est à la fois le département le plus pauvre de la métropole et le plus jeune. Il est également le territoire qui souffre de la plus grande carence d'équipements sportifs ; et lorsque les structures existent, les professeurs d'éducation physique et sportive (EPS) soulignent la vétusté des équipements et des matériels. Selon le recensement des équipements sportifs, la Seine-Saint-Denis en compte 16 pour 10 000 habitants, contre près de 50 pour 10 000, en moyenne, au niveau national.

Cette carence a des effets négatifs sur la pratique sportive au sein des associations et sur le sport scolaire. Les créneaux sont insuffisamment nombreux et les équipements parfois trop éloignés des établissements et des habitants. Ce n'est pas un hasard si, en Seine-Saint-Denis, un jeune sur deux ne sait pas nager.

Cette carence a aussi des effets négatifs sur la qualité de l'éducation physique et sportive, ainsi que sur la santé et le bien-être des habitants.

Les Jeux olympiques et paralympiques 2024 offrent une occasion exceptionnelle d'y remédier. De nouvelles structures, telles que la piscine olympique de Saint-Denis, le bassin d'Aubervilliers ou le village des médias implanté à Dugny, dans ma circonscription, profiteront aux habitantes et aux habitants du département dans les prochaines décennies.

Malheureusement, ces équipements ne suffiront pas à pallier les manques. Au-delà des Jeux olympiques, la Seine-Saint-Denis a besoin d'un véritable plan de rattrapage en matière d'équipements sportifs publics.

Combien l'État est-il prêt à investir, en partenariat avec les collectivités et leurs élus, pour construire et rénover les équipements sportifs dont les habitants et habitantes de Seine-Saint-Denis ont tant besoin ?

**Mme la présidente.** La parole est à Mme la ministre de la culture.

**Mme Rima Abdul-Malak, ministre de la culture.** Je répondrai au nom de ma collègue Amélie Oudéa-Castéra.

Une étude conduite en 2019 par les services de l'État met en avant un nombre d'équipements par habitant trois fois plus faible en Seine-Saint-Denis par rapport à la moyenne nationale. Face à ce constat, le Gouvernement s'est pleinement mobilisé pour y renforcer l'offre d'équipements sportifs.

Aux côtés du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et des communes, l'Agence nationale du sport a ainsi, depuis 2019, soutenu le financement ou la rénovation de près de 190 équipements, pour un montant de 16 millions d'euros.

Le département sera par ailleurs au cœur des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Il bénéficie de 80 % des investissements de la Société de livraison des ouvrages olympiques (Solideo), financés en partie par l'État, en liaison avec les collectivités associées, soit un investissement de 266 millions d'euros dans les équipements sportifs, dont 107 millions d'euros de contribution de l'État. Il s'agit notamment de la construction du Centre aquatique olympique ainsi que de la construction ou de la rénovation de treize sites d'entraînement, dont quatre complexes sportifs ou palais des sports, quatre piscines, trois gymnases, un ensemble de terrains de rugby et le Prisme, le Pôle de référence inclusif sportif métropolitain, qui laissera au territoire un héritage emblématique des Jeux paralympiques.

L'État prolongera cet effort inédit dans les trois prochaines années puisque le projet de loi de finances pour 2024 prévoit des moyens supplémentaires au moyen d'un nouveau plan, intitulé Génération 2024. Doté de 300 millions d'euros et comportant des objectifs pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville, il est destiné à soutenir les équipements situés dans l'enceinte ou à proximité des établissements scolaires, afin de développer l'activité physique régulière des jeunes.

Ces actions et investissements de l'État témoignent de notre engagement pour répondre aux besoins du territoire et pour réduire le déséquilibre que vous mentionnez.

**Mme la présidente.** La parole est à Mme Soumya Bourouaha.

**Mme Soumya Bourouaha.** Merci, madame la ministre, pour votre réponse.

Je ne dis pas que les Jeux ne vont rien apporter à la Seine-Saint-Denis. Néanmoins, nous considérons que leur héritage ne permettra pas de rattraper le retard et de compenser les inégalités subies depuis des années par ce département. Je souhaite me faire le porte-parole de ses habitants, qui attendent beaucoup de ces jeux et de leurs répercussions sur leur territoire. Nous vous demandons simplement d'accorder un peu plus d'attention à ce département et aux équipements sportifs, dont nous avons tant besoin.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Soumya Bourouaha](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (4<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine - NUPES

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 438

**Rubrique :** Sports

**Ministère interrogé :** Sports, jeux Olympiques et Paralympiques

**Ministère attributaire :** Sports, jeux Olympiques et Paralympiques

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [5 décembre 2023](#)

**Réponse publiée le :** 13 décembre 2023, page 11233

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 décembre 2023](#)